

LES AILES DE TAILLARD

Le projet éolien participatif

sur Burdignes et St-Sauveur-en-Rue



En septembre 2013, environ 200 personnes se retrouvaient au pied du mât de mesure de vent à Taillard pour découvrir le site du projet éolien participatif.



PARTICIPATIF

Par la volonté des élus locaux

La volonté affirmée en 2008 par les élus de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) est constante : maîtriser le développement éolien sur son territoire pour un projet respectueux de ses habitants et de son environnement. Le moyen : monter un projet participatif, associant étroitement les collectivités, les citoyens et un industriel compétent.

ouvert aux citoyens



Des habitants de la CCMP motivés par la transition énergétique ont créé en 2010 à Burdignes l'association ÉNERGIES COMMUNES RENOUVELABLES (ECR), invitée à participer au Comité de Pilotage mis en place par la CCMP pour élaborer la Zone de Développement Éolien (ZDE) sur le site de Taillard, à cheval sur les communes de Burdignes et de St-Sauveur-en-Rue.

pour choisir un partenaire industriel

Une fois la ZDE validée par le Préfet de la Loire en 2011, la CCMP et ECR ont lancé un appel à candidatures pour trouver un partenaire industriel acceptant un projet partagé dès la phase de conception. Parmi dix entreprises candidates, la CCMP et ECR ont choisi en 2012 AÉROWATT, développeur éolien devenu depuis QUADRAN, groupe français exclusivement producteur d'électricité renouvelable.



dans un projet partagé

La création en 2013 de la Société par Actions Simplifiée (SAS) Les Ailes de Taillard est l'aboutissement de longues discussions avec Quadran pour définir le fonctionnement et les statuts d'une société commune pour développer le projet éolien, le construire et l'exploiter. Le regroupement au sein d'une telle société de projet éolien de collectivités, de citoyens et d'un industriel privé est exceptionnel en France, au contraire de l'Allemagne ou du Danemark.

Le capital de la SAS est détenu à 50% par QUADRAN, 25% par la Société d'Économie Mixte (SEM) SOLEIL et 25% par le collège des citoyens.



Novembre 2013 à St-Sauveur-en-Rue, 120 personnes physiques, 2 CIGALES, 5 associations, la SCIC ÉNERCOOP RHÔNE-ALPES, la SEM SOLEIL et QUADRAN signent les statuts de la SAS LES AILES DE TAILLARD.